

Relevé des décisions

Conseil Municipal du 10 Juin 2025

Le Conseil Municipal de WARHEM s'est réuni le Mardi 10 Juin 2025 à 19 heures en son lieu habituel et sous la présidence de M. Pierre BOUTTEMY, Maire.

Après avoir rendu compte aux membres du Conseil des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations accordées, les élus ont adopté à l'unanimité les points suivants :

- 1) Les tarifs de restauration scolaire et de la garderie applicables au 01/09/2025. Majoration de 5 centimes pour la majorité des prix.
Une double facturation sera dorénavant appliquée pour toute réservation de l'accueil en garderie en dehors des créneaux fixés par le règlement de la garderie.
- 2) La reconduction des tarifs 2024 pour les études surveillées et des indemnités des enseignants de l'Ecole Publique (2 séances par semaine pendant les périodes scolaires)
- 3) La reconduction pour 2 années de la mutualisation de l'accueil du Mercredi avec la signature d'une convention de partenariat entre Bergues, Hoymille et Warhem. Un bilan annuel sera dressé. Les résultats obtenus depuis 2024 sont très encourageants et répondent à un besoin confirmé. Cette organisation a été validée par la Préfecture, l'Education Nationale et la CAF dans le cadre du PEDT. Elle garantit des animations ludiques et éducatives ainsi qu'un encadrement diplômé de qualité. La grille des tarifs a été reconduite et complétée.
- 4) La modification des statuts de la CCHF notamment concernant la compétence Enfance Jeunesse.
- 5) La fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la CCHF pour le mandat 2026-2032 dans le cadre d'un accord local fixant à 71 le nombre de sièges comme actuellement. Le nombre de sièges pour Warhem est de 2 titulaires.
- 6) Le renouvellement des baux de chasse pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction (loyer annuel à l'hectare 21 euros révisable tous les 3 ans). La surface concernée est d'environ 29 ha.
- 7) La création d'une zone d'agglomération avec passage à 50 km/h pour la Route d'Uxem RD 79 au Nord de la RD3 du Pont du Paukens Werve jusqu'au n° 2112

Concernant les informations et questions diverses : Ont été communiqués les éléments ci-dessous :

- Félicitations à Monsieur Jean-Luc VANDAELE pour son élection d'administrateur à la 4^{ème} Section des Wateringues
- La médaille de l'Assemblée Nationale sera remise par notre député à Mme DEVOS Francine et M. BOISNARD Jean-Pierre. La date reste à fixer.
- Changement de directeur de l'Ecole Notre Dame à la prochaine rentrée scolaire
- Remerciements du Maire adressés aux élus et au personnel pour la période très chargée et des perturbations liées à la simultanéité de gros chantiers.
- Inauguration du Moulin de l'Enfance le Vendredi 12 Septembre 2025 à 18 heures
- Maintien de l'arrêté municipal conduisant à des restrictions de circulation de la Rue du Puythouck VC 101. Mesures de prévention en lien avec la contamination de la grippe aviaire en concertation avec la Direction départementale de la Protection des Populations (DDPP)

- Maintien de l'interdiction d'accès au pont du Kromenhouck en extrémité du chemin du Kromenhouck VC 215 (extrémité Nord du territoire). Arrêté du Maire pris en raison de l'état sanitaire de l'ouvrage.
- Réflexions concernant l'utilisation ponctuelle par l'USW du futur terrain synthétique de football de l'IET en cas d'intempéries moyennant une participation financière de la Commune. Le principe d'une convention tripartie est acté.

Le Maire de WARHEM
P. BOUTTEMY

